

AVIS AUX COMMERÇANTS ET FORAINS

La Mairie de Saint-Paul informe
les commerçants et forains que la

BRADERIE COMMERCIALE DU CENTRE-VILLE DE SAINT-PAUL

aura lieu du 5 au 14 Juillet 2021

*(sous réserve de l'accord des services de l'État dans le
contexte de la crise COVID-19)*

Le retrait des dossiers de candidatures se fait à la Direction
Valorisation Économique et touristique
situé au 1, rue Evariste-de-PARNY face à l'ancien
Conservatoire ou sur le site internet de la Mairie

www.mairie-saintpaul.fr

Retrait des dossiers de candidatures
à partir du mercredi 26 mai 2021

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES
LE LUNDI 14 JUIN 2021 INCLUS
(cachet de la Poste faisant foi)**